

Grand Régional Grand-Est de CSO 2018

-- Division AMATEUR --

Version 10/02/2018

Parallèlement au Grand National de CSO organisé par la FFE à l'échelon national, le CRE GRAND-EST met en place pour les Amateurs, en 2018, un circuit intitulé « **Grand Régional de CSO du Grand-Est** » (GRGE), en partenariat avec des organisateurs de concours de l'ensemble de la grande région.

1. Principe & Etapes

Comme le Grand National, le Grand Régional a pour objectif de valoriser les cavaliers regroupés en équipe, les chevaux, les propriétaires de chevaux mais aussi les éventuels sponsors/partenaires.

Le Grand Régional se courra sur un Circuit de 14 étapes. Ces étapes permettront pour les cavaliers du Grand-Est, dans le cadre des comptabilisations de points des Computer-List FFE, l'attribution d'un coefficient de 1,5 octroyé sur les épreuves labellisées.

14 étapes dans les indices suivants : **AmElite, Am1, Am2 → Un Circuit GR par indice**

Étape	Territoire	Date	Lieu	n° Concours	Organisateur
N°1.	Champagne-Ardennes	24 et 25 Mars	Brienne le Château	201810005	SCH Briennoise
N°2.	Alsace	29 Mars au 2 Avril	La Wantzenau	201867027	E.E. du Waldhof
N°3.	Alsace	13 au 15 Avril	Bischwiller Bussières	201867024	Haras des Bussières
N°4.	Champagne-Ardennes	27 au 29 Avril	Payns (Troyes)	201810014	Ecuries de Payns
N°5.	Alsace	3 au 6 Mai	Geispolsheim	201867049	Fun Jump Equigeiss
N°6.	Lorraine	10 au 13 Mai	Vittel	201888009	Vittel Horse Club
N°7.	Champagne-Ardennes	1er au 3 Juin	Reims Parc de Champagne	201851004	SH de Reims
N°8.	Lorraine	15 au 17 Juin	Cheminot	201857007	Haras de la Vannoue
N°9.	Lorraine	5 au 8 Juillet	Lemberg	201857003	SCEA les Lautentides
N°10.	Lorraine	27 au 29 Juillet	Rosières-aux-Salines	201854009	Asso Pôle Hippique de Lorraine
N°11.	Lorraine	17 au 19 Août	Glatigny	201857046	Equi Plus
N°12.	Alsace	24 au 26 Août	Kleinfrankenheim	201867086	Ecuries Lancelot
N°13.	Champagne-Ardennes	7 au 9 Septembre	Donchery / Château du Faucon	201808017	Equit Ardennes ou autre structure
N°14.	Alsace	20 au 23 Septembre	Ribeauvillé	201868038	PG Team Ribeauvillé

2. « EQUIPE » : Constitution & Inscription

UNE EQUIPE = Une personne physique ou morale composée obligatoirement de 2 cavaliers courant sur le même indice sur autant de chevaux que souhaité.

! Une équipe peut être constituée de cavaliers de départements ou territoires différents... !

Une équipe se compose de deux cavaliers/équipers licenciés Amateur dans le Grand-Est ou dont le domicile inscrit sur la licence FFE se situe dans le Grand-Est. Sauf cas exceptionnel validé par le CRE, la composition de l'équipe est immuable.

Un même cavalier peut concourir au maximum dans deux équipes distinctes sur deux niveaux d'indice différent. Dans ce cas, les indices doivent être consécutifs (Am2 et AmE → Interdit, Am1 et AmE → Autorisé, Am1 et Am2 → Autorisé).

Une EQUIPE peut n'engager qu'un seul cavalier sur une étape ou engager ses deux cavaliers sur une étape. Dans les deux cas, l'EQUIPE est considérée comme étant représentée.

Pour prétendre au classement final, une EQUIPE doit participer au moins à 3 étapes. Il n'y a pas d'étape obligatoire.

Chaque EQUIPE doit, si possible, être sponsorisée. Le cas échéant, le logo du sponsor est à transmettre par mail, à contact@cregrandest.fr au moment de l'inscription.

Une Equipe doit porter un NOM (commercial sponsorisé, ou autre...). Après inscription, une équipe conserve son NOM au cours de la saison. Un 2^e NOM est possible (facultatif).

Inscriptions : Les EQUIPES s'inscrivent auprès du CRE GRAND-EST en retournant le formulaire intitulé « *Bulletin d'inscription d'une Equipe au Grand Régional Amateur Grand-Est de CSO 2018* » accompagné d'un chèque à l'ordre du CRE GRAND-EST. contact@cregrandest.fr

Une EQUIPE peut s'inscrire à n'importe quel moment de la saison 2018, mais ses performances ne seront prises en compte qu'une fois son inscription effectuée.

Montant de l'inscription par EQUIPE :

Indice	AmELITE	Am1	Am2
Montant de l'inscription par Ecurie	95 €	90 €	85 €

/!\ Une EQUIPE n'est réputée inscrite que lorsque l'ensemble des éléments demandés est validé et qu'une confirmation par mail a été envoyée par le CREGE au représentant de l'EQUIPE.

Sous réserve des dispositions règlementaires, les logos publicitaires des EQUIPES sur le cheval et/ou sur le cavalier sont libres.

3. Engagement d'une Equipe dans UNE étape du GR GE

Les cavaliers s'engagent dans les épreuves supports du Grand Régional correspondant à leur niveau/indice par l'intermédiaire du système fédéral FFECOMPET. Il appartient aux cavaliers et aux équipes de vérifier, avant la clôture des engagements, qu'ils satisfont bien aux conditions réglementaires de qualification et qu'ils engagent dans les épreuves GR. **Attention !!** Dans les épreuves à nombre d'engagés limité, il appartient aux cavaliers d'engager en temps utiles.

4. Attribution des points - Fonctionnement

Une fois l'inscription validée, à chaque étape, des points seront attribués aux Equipes en fonction de leur classement relatif ; celui-ci étant déterminé par le classement individuel dans l'épreuve GR des équipiers (la 1^{ère} Equipe est celle qui finit la mieux classée dans l'épreuve GR, et non forcément à la 1^{ère} place de l'épreuve, etc...). Si un équipier monte plus d'un cheval dans l'épreuve GR, le meilleur classement sera retenu. C'est néanmoins l'équipier qui bénéficie du meilleur classement qui génère les points attribués à son équipe.

Pour les GP Am2 105, Am1 115, AmEL 125	
1 ^{ère} Equipe	14 points
2 ^{ème} Equipe	12 points
3 ^{ème} Equipe	10 points
4 ^{ème} Equipe	9 points
5 ^{ème} Equipe	8 points
6 ^{ème} Equipe	7 points
7 ^{ème} Equipe	6 points
8 ^{ème} Equipe	5 points
9 ^{ème} Equipe	4 points
10 ^{ème} Equipe	3 points
11 ^{ème} Equipe et suivantes	1 point participatif

Pour les GP Am2 110, Am1 120, AmEL 130	
1 ^{ère} Equipe	15 points
2 ^{ème} Equipe	13 points
3 ^{ème} Equipe	11 points
4 ^{ème} Equipe	9 points
5 ^{ème} Equipe	8 points
6 ^{ème} Equipe	7 points
7 ^{ème} Equipe	6 points
8 ^{ème} Equipe	5 points
9 ^{ème} Equipe	4 points
10 ^{ème} Equipe	3 points
11 ^{ème} Equipe et suivantes	1 point participatif

Calcul final par Equipe : Seront comptabilisés, par addition, les 6 meilleurs résultats des 14 étapes. En cas d'égalité de points pour départager les ex-aequo, le nombre de 1^{ère} places, puis de 2^e places puis de 3^e places obtenues par les équipes sur les Grand Prix sera pris en compte. En cas de nouvelle égalité, le classement permanent Computer-List FFE cavaliers arrêté au 25 Septembre 2018 11h00 sera déterminant.

5. Remises des prix

Pour toutes les épreuves Grand Régional de chacune des 14 étapes :

- Remise des Prix à chaque étape :

Il n'y a PAS de remise de prix prévue à chaque étape. Seules les remises de prix habituelles des épreuves supports GR auront lieu. Elles sont gérées par l'Organisateur du Concours support.

La présence des cavaliers en tenue à pied ou à cheval est obligatoire (conformément aux indications du jury).

- Remise des Prix finale du Circuit GR :

La Remise des Prix finale du Circuit GR 2018 se déroulera à l'occasion d'un événement de fin de saison. Des lots de valeur seront remis aux meilleurs Equipes de chaque circuit (séjours, selle, matériel équestre, etc...). Les modalités pratiques de cette Remise de Prix finale seront annoncées en temps utiles.

Pour chacun des niveaux (AmELITE, Am1, Am2), les 3 premières Equipes minimum du Circuit GR seront récompensées. La présence des équipes récompensées est obligatoire (au moins un des coéquipiers) ; A défaut, elles pourront se voir destituer de leur classement et des attributions y afférent. Si des représentants sponsors et/ou propriétaires d'équidés souhaitent être conviés, ils devront se signaler au CREGE (contact@cregrandest.fr) au plus tard fin Septembre.

6. Divers

Pour la promotion du circuit Grand Régional, le fait de déclarer son inscription au titre d'Equipe autorise expressément le CREGE à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers de ladite Equipe, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site Internet en ligne. Cette autorisation est accordée pour la durée de la promotion du Grand Régional et à compter des inscriptions auprès du CREGE.

L'inscription d'une Equipe sponsorisée implique obligatoirement que le sponsor/partenaire autorise l'exploitation et la communication par le CREGE du nom de l'Equipe. Il appartient aux coéquipiers constituant l'équipe de s'assurer de cette mesure ainsi que de porter à la connaissance de l'éventuel sponsors/partenaires le présent règlement.

L'inscription d'une Equipe dans le Grand Régional vaut acceptation du présent règlement. L'organisation d'une des étapes du GR implique l'acceptation par l'Organisateur des termes de ce règlement ainsi que ceux de la Charte qui y est annexée.

Le CREGE se réserve le droit de modifier le présent règlement en cas de nécessité.

En cas de litige, le CREGE sera seul habilité à juger en dernier ressort.